

## **CHARTRE DE MODÉRATION ET D'ENGAGEMENT DE**

Belfort, le 04/06/2020

## **LA PAGE FACEBOOK « PRÉFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT »**

### **@PREFET90**

#### **OBJECTIFS DE LA PAGE @PREFET90**

Le compte Facebook de la Préfecture du Territoire de Belfort (@Prefet90), a pour objectif d'informer les internautes des actions des services de l'État dans le département et des politiques publiques qui y sont déclinées.

Le compte constitue un support complémentaire à ceux déjà existants (site internet et compte Twitter) pour :

- informer sur les actions des services de l'État dans le département,
- délivrer une information de manière instantanée,
- permettre aux citoyens d'être alertés et suivre les événements importants en cas de crise,
- toucher un plus grand nombre d'internautes.

#### **OBJECTIFS DE LA CHARTE DE MODÉRATION ET D'ENGAGEMENT**

La présente chartre a été élaborée afin d'indiquer aux utilisateurs de Facebook et aux abonnés de la page @Prefet90 les conditions de consultation et d'interaction de cette page.

Tout utilisateur accepte, en consultant et en interagissant avec la page @Prefet90, la présente chartre d'utilisation et s'engage à la respecter.

#### **ACCES A LA PAGE @PREFET\_90**

La page Facebook préfet du Territoire de Belfort est un espace ouvert à tous. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site Facebook, dans le respect des conditions définies par Facebook pour son fonctionnement.

#### **DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS ET ABONNÉS**

L'utilisateur peut à tout moment :

- supprimer ses messages postés sur la page @Prefet90,
- se désabonner de la page @Prefet90.

L'utilisateur s'engage à ce que le contenu de ses contributions :

- respecte les lois et règlements en vigueur,
- respecte la présente charte d'utilisation,
- ne porte pas atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs,
- ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

A ce titre, sont interdits notamment, sans que cette liste soit exhaustive :

- les contributions à caractère violent ou incitant à violence ;
- les propos diffamatoires, injurieux, illicites ou obscènes ;
- les contributions incitant à la discrimination ou à la haine, ainsi que celles ne respectant pas la vie privée ou les données personnelles d'un tiers ;

L'utilisateur s'engage à :

- respecter la courtoisie nécessaire pour le bon déroulement des échanges,
- utiliser un langage correct et compréhensible.

### **MODÉRATION DU COMPTE**

La modération du compte @Prefet90 s'effectue à posteriori des publications pour garantir un espace de discussion sain.

En interagissant avec ce compte, les utilisateurs reconnaissent le possibilité d'être bloqués par la modération ou d'être signalés auprès de Facebook dans le cas où les contributions ne respecteraient pas les prescriptions du paragraphe "Droits et devoirs des utilisateurs et abonnés".

### **ÉVOLUTIONS DU COMPTE**

Les modalités d'accès et d'utilisation au compte @Prefet90 étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche pas l'application de la présente charte.